

Le travail, source d'équilibre humain

Autor(en): **Moix, Candide**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **18 (1961)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La forme des cellules est très variée et dépend de la fonction et du milieu ambiant.

Il y a des animaux qui ne sont formés que par une cellule (protozoaire). Cette cellule pourvoit alors à toutes les fonctions vitales : échanges gazeux, excitabilité, contractibilité (pouvoir de raccourcissement ou d'allongement), mouvement, reproduction, etc.

Chez les êtres polycellulaires, les fonctions vitales s'effectuent dans d'autres conditions. Certaines cellules remplissent des fonctions définies, tandis que d'autres sont à peine, voire pas du tout développées. La forme et la constitution sont caractérisées par leur spécialisation.

Les cellules sanguines et sexuelles, par exemple, comprennent des groupes de cellules également diverses qui se déplacent librement dans le corps, sans rapport étroit entre elles.

A l'encontre de ces cellules se trouvent celles qui forment les tissus.

Nous verrons dans un prochain article la nature de ces cellules et la matière dont les tissus sont formés.

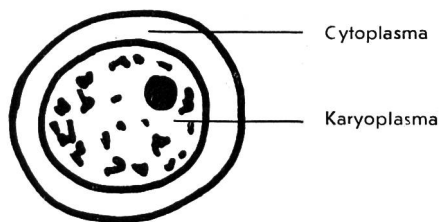


Fig. 1. Cellule embryonnaire humaine. Les substances et le noyau central sont dans le karyoplasma.

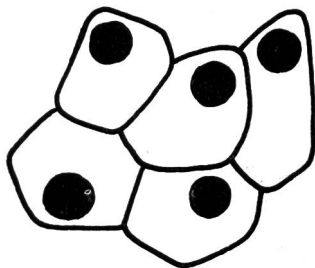


Fig. 2. Cellules polygonales du foie. Si nous libérons des cellules de leur tissu, elles prennent une forme globulaire. Grossies 500 fois.

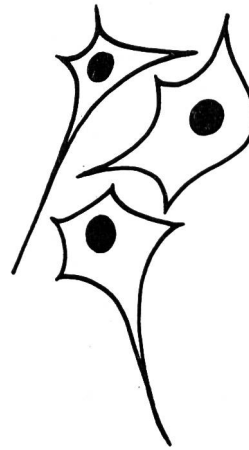


Fig. 3. Cellules nerveuses du cerveau. Grossies 300 fois.

Fig. 4. Cellules des muqueuses du tissu épithélial de l'intestin grêle. Grossies 800 fois.

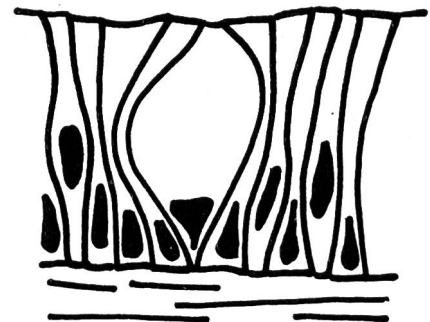


Fig. 5. Cellules spermatiques chez l'homme. Cellule d'aspect typique, très petite, et mobile. Grossies 2000 fois.

Le travail, source d'équilibre humain

Candide Moix, professeur, Sion

Nous vivons dans un monde où les questions sociales sont au premier plan des préoccupations de chacun, où le travail dans les multiples secteurs de l'activité humaine gagne constamment en dignité. Des hommes ouverts au progrès, de puissantes organisations professionnelles et de consommateurs, des organisations internationales, dont l'Organisation internationale du travail, œuvrent à la protection du labeur humain.

Il est certain que l'évolution du genre de vie dont nous sommes les témoins se caractérise par une tendance croissante favorisant la libération du travail physique et l'épanouissement de la personnalité humaine, non seulement dans le cadre individuel, mais aussi dans le domaine communautaire et cela sur un plan supérieur. De plus en plus, le travail donne un sens à la vie.

Nous avons lu récemment avec un vif intérêt dans « Le Coopérateur Suisse » un article remarquable dû à la plume de M. Candide Moix qui, sous le titre figurant en tête de ces lignes, émet de judicieuses réflexions, que nous reproduisons ici.

Rédaction

« On a trop souvent l'habitude de considérer le travail en général, et surtout le travail manuel, comme un mal nécessaire, sans se demander s'il n'est pas aussi un facteur essentiel de l'équilibre humain.

Si le caractère de dignité qu'il revêt n'apparaît pas toujours au premier abord, si son pouvoir d'humanisation ne paraît être quelques fois qu'un produit de l'imagination, c'est qu'il n'est pas accompli dans des conditions normales : ou bien il est trop pénible et malsain ; ou bien il ne répond pas aux goûts et aux facultés de la personne, réduit à néant son initiative ; ou encore il ne procure pas un salaire suffisant ; enfin l'ouvrier peut avoir l'impression de n'être qu'un instrument de production et rien de plus. Dans tous ces cas, le travail n'est pas un moyen de s'épanouir, mais une corvée, un mal nécessaire.

La législation du travail a accompli d'énormes progrès. Cela ne signifie pas qu'en matière sociale il n'y ait plus rien à faire. S'il est un domaine où tout doit constamment être amélioré, révisé, adapté, c'est bien celui-là.

Mais il est certain que la dignité du travailleur est de mieux en mieux reconnue, que les conditions de travail sont meilleures et que les progrès prodigieux du machinisme ont permis de supprimer beaucoup de travaux malsains et d'alléger la peine à la tâche. En un mot, le travail devient plus humain.

Si le travail a pour rôle urgent de procurer le minimum matériel nécessaire à l'entretien de la vie, son rôle le plus important est ailleurs. La grandeur du travail de l'homme est de parachever la création. Le pouvoir créateur de l'homme doit être exercé. Le travail est accompli avec joie dans la mesure où il est créateur, c'est-à-dire lorsque l'homme voit sortir de ses mains quelque chose de beau et d'utile. Cela est frappant dans le domaine de la création artistique.

Même les tâches les plus humbles peuvent être créatrices. Ici, le but que l'on vise transforme et surélève les actions les plus banales en apparence. Le travail le plus effacé accompli dans la joie acquiert une noblesse singulière s'il a un sens, s'il est fait pour l'homme.

Mais le travail est encore créateur dans un autre sens. Il favorise l'esprit d'équipe, la camaraderie, l'entente, l'amitié. Il rapproche les hommes dans une communauté de destin et noue entre eux des liens solides. Les nécessités du travail arrachent l'homme à son individualisme égoïste pour lui ouvrir les portes de la communion. Beaucoup de relations humaines sont dues au travail. Il est un facteur important de communications entre les hommes : le travail rapproche les hommes, il est créateur d'amour.

Plus les tâches se spécialisent et plus les hommes dépendent les uns des autres. Plus aussi la collaboration est nécessaire. L'homme d'aujourd'hui ne peut plus vivre isolé. Le travail spécialisé multiplie les possibilités d'échanges et de ce fait renforce les liens nécessaires entre les hommes.

Plus la dépendance mutuelle s'accroît et plus les chances de fraternité augmentent. Le travail permet donc à l'homme, non seulement de s'assurer le minimum matériel nécessaire et de satisfaire son besoin de créer qui l'épanouit, mais en même temps de rendre service à la communauté tout entière.

Autrefois le travailleur, souvent, se suffisait à lui-même. Mais il vivait dans une sorte de repliement qui était propre au développement d'un certain égoïsme : il apportait peu à la communauté.

Dans les formes nouvelles du travail, il ne faut pas voir que du négatif (perte d'une certaine liberté) mais aussi le fait que l'homme, tout en s'épanouissant lui-même, peut mieux se donner à autrui. Merveilleuse est la diversité des tâches humaines : chacun donne sa mesure là où il s'épanouit le mieux, là où il se grandit en même temps qu'il sert les autres ».

Echos romands

VAUD

Jean-Claude Leuba au tableau d'honneur

Né en 1942, Jean-Claude Leuba, d'Yverdon, a été notre élève une année durant. Si nous désirons parler de lui aujourd'hui, c'est d'abord pour exprimer notre joie envers lui, avant qu'il ne sorte de l'École au printemps 1962, son certificat de maturité en poche. A ce moment-là, d'autres horizons s'ouvriraient pour lui, et nous lui souhaitons toute la chance de son côté.

En cet instant présent, il nous laisse admiratif sur ses qualités de gymnaste, d'athlète, et à ce souci de perfection sportive, l'autre souci de mener à bien ses études. En août de cette année, après un Jean Tschabold, un Ernest Lengweiler, Jean-Claude Leuba a remporté le

titre de champion suisse junior à l'artistique. A force de volonté, de discipline, de sacrifice, il a remporté cette victoire. Si nous le soulignons, ce n'est pas par esprit de clocher, de vouloir penser une fraction de seconde que nous y sommes pour quelque chose, bien au contraire. Nous voulons dire à tous les jeunes gens de son âge qu'il y a, en dehors de tous les déséquilibres, les erreurs de jugement de la vie moderne, des êtres d'élite, en qui se porte notre confiance, notre admiration. Jean-Claude Leuba, modeste, discret, bon camarade, est dans cette note.

Voici ses résultats de ses deux derniers examens EPGS :

	1960	Pts:	1961	Pts:
1. Course vitesse	10,3"	18	10,1"	19
2. Saut longueur	5,80 m	23	5,61 m	20
3. Lancer 500 g.	70 m	25	60,50 m	24
4. Perche	2,5"	25	3,5"	18
5. Boulet 5 kg	13,10 m	25	12,80 m	25
Total :	Pts 116		106	

Nous lui avons demandé d'écrire quelques lignes pour les lecteurs de Jeunesse Forte, lignes que nous reproduisons ci-après.

Claude Giroud

La gymnastique et moi

J'entends par gymnastique, celle qui m'est chère, c'est, vous l'avez deviné, das Kunstturnen, comme le disent si bien nos amis d'outre-Sarine.

Si mes faibles connaissances dans la langue de Goethe ne me trahissent pas, die Kunst signifie l'art. Et je pense que c'est le seul mot qui puisse désigner ce sport.

Comme on naît peintre, on naît gymnaste à l'artistique, mais ce don de Dame Nature, plus ou moins généreusement distribué selon les cas, doit être travaillé, pétri pour lui faire prendre ses formes définitives.

